



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...../
AONO/ANOR/CIPM/2026 DU...23 MAR 2026...2026 POUR LA FOURNITURE
D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
(ANOR) EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le souci d'améliorer la qualité du réseau internet devant concourir à la diffusion des informations et la maîtrise de l'espace numérique, le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture de services d'accès TCP/IP complets à l'Internet pour les bureaux de la Direction Générale, de l'Annexe de la Direction Générale, des Antennes de Douala, Kribi, Garoua et Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en la fourniture d'une connexion internet haut débit permanente et stable :

- accès internet dans tous les bureaux de la Direction Générale ; de l'Annexe de la Direction Générale ; de l'Antenne ANOR de Douala, de l'Antenne de Kribi, de l'Antenne de Garoua et de l'Antenne de Bafoussam ;
- maintenance des liaisons ;
- disponibilité des services.

3. Tranches /Allotissement

Le présent appel d'offres ne comporte ni tranche, ni allotissement.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 (Cent millions) Francs CFA TTC**.

5. Période et lieu d'exécution

La période d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est de neuf (09) mois dans les six (06) sites de l'ANOR. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés et Entreprises installées au Cameroun et exerçant dans la fourniture de la connexion au réseau internet.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire : **60-39-004-06-01-01-000008-61913**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 2 000 000 FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est recevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 120 000 (cent vingt mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial CAS ARMP N°335 988 ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 12.1 APR. 2026 à 13 heures Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.....0.0.1.../AONO/ANOR/CIPM/2026
DU.....2026 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE
LA QUALITE (ANOR) EN PROCEDURE D'URGENCE**

13. Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et

Constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

14- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être soumise en ligne comme indiqué dans le RPAO.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est recevable.

Tout candidat devra présenter la copie de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres dont l'original est dans l'Offre.

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non-production pourrait entrainer la disqualification du candidat.

15- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le..... à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandaté même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

16 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivant :

16.1 Critères éliminatoires

- de l'absence du cautionnement de soumission ;
- de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect de la validation de 80% des OUI ;
- du non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les Spécifications Techniques du présent DAO ;
- absence de dual Access réel (Toute proposition ne prévoyant pas un double accès par site FO/FO ou FO/FH, simultané et opérationnel ;
- de l'absence d'une preuve de représentation dans une région concernée par la fourniture ;
- de l'absence de l'une des certifications suivantes :
 - Certification « ITIL foundation »
 - Certification « ITIL service design »
 - Certification Mikrotik (MTCNA, MTCRE)
- de l'absence de la charte d'intégrité ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- de l'absence de l'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de la lettre de soumission ;
- de l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- du non-respect du format de fichiers des offres.

16.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La présentation de l'offre numérique _____ Oui/Non ;
- Les références du soumissionnaire _____ Oui/Non ;
- Le matériel à mobiliser _____ Oui/Non ;
- Le service après-vente _____ Oui/Non.
- Le calendrier de livraison _____ Oui/Non;
- Les preuves d'acceptations des conditions du marché _____ Oui/Non;
- la capacité financière _____ Oui/Non.

La notation de ces critères se fera en utilisant la méthode binaire (oui ou non).

Les offres ayant eu un minimum acceptable de 80% de « oui » pour l'ensemble des critères essentiels seront classés conformes techniquement et soumises à l'analyse financière.

17 Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins- disante.

18 Nombre maximum de lots :

Le présent Dossier d'Appel d'Offres est constitué en un seul lot.

19 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *une période de 90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

20 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, Service des Marchés et Contrats et d'ordre techniques à la Cellule Informatique, au lieu-dit Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale, BP: 14 966 Yaoundé-Cameroun-tél/fax: 222 20 63 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

21 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros: (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le MO au numéro 222 20 63 68.

Yaoundé, le

Copies:

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
 - ARMP ;
 - DG/ANOR ;
 - Président CIPM/ANOR
- Affichage chrono.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (ii)

